



Prière de me donné votre avis

Par **line10**, le **19/05/2008** à **11:13**

Bonjour,

Etudiante en dernière année universitaire, je suis fiancé à un étudiant également algérien mais qui vient de changer son statut à un trvailleur.
je voulais savoir, si moi par la suite je pourai avoir un titre de séjour ou bien des récipicés tant que mon mari travail en France puisque il a un CDI.

Merci de m'éclairicir sur ce sujet.